



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



### EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

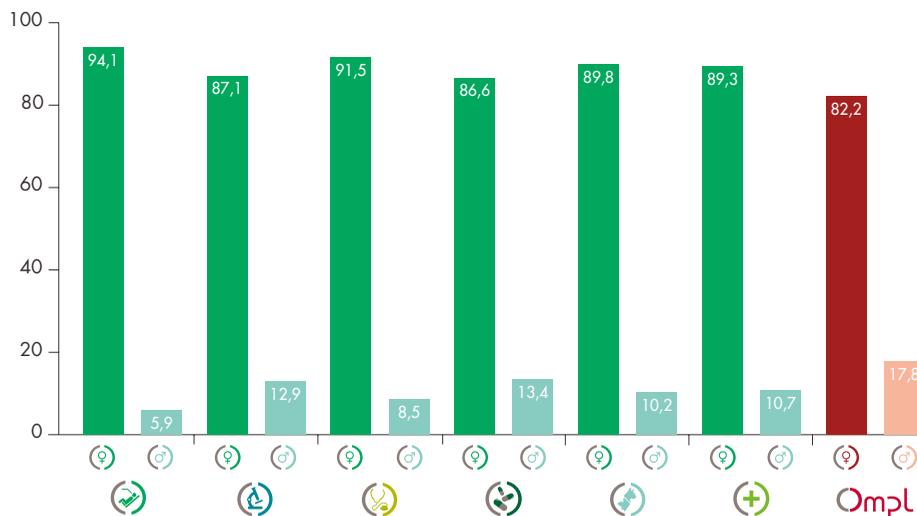
Les emplois du secteur sont très majoritairement féminins : 89,3 % des salariés sont des femmes. Cette proportion est supérieure à la moyenne de l'ensemble de l'OMPL (82,2 %).



### STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

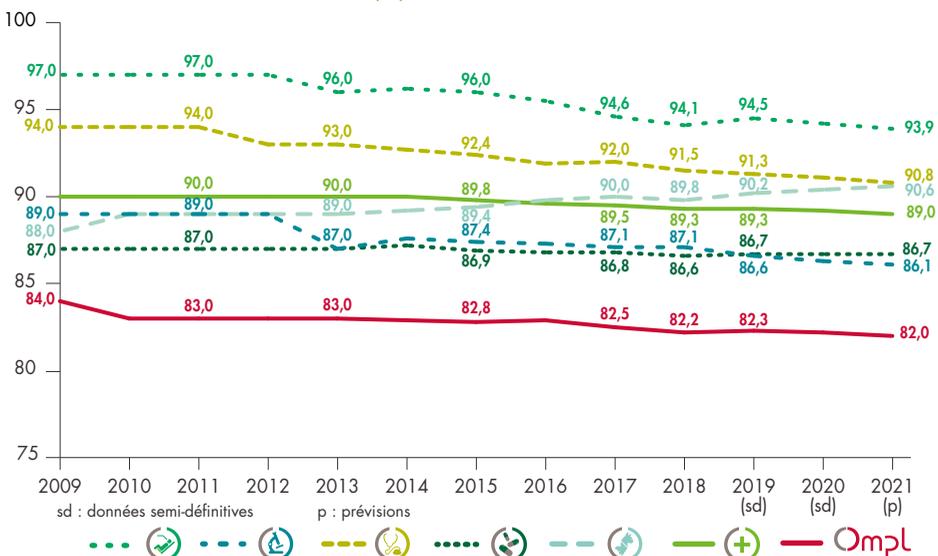
Par rapport à 2009, la part des femmes dans l'emploi du secteur varie peu jusqu'en 2018. Elle oscille entre 89,3 % et 90 %. Les prévisions pour les années 2019 à 2021 anticipent le maintien de cette tendance.

### Répartition des salariés par genre (%)



Source : Insee, DADS 2018.

### Évolution du taux de féminisation (%)



Source : Insee, DADS 2009-2018, estimations.

### + Secteur santé

Branches professionnelles

- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires

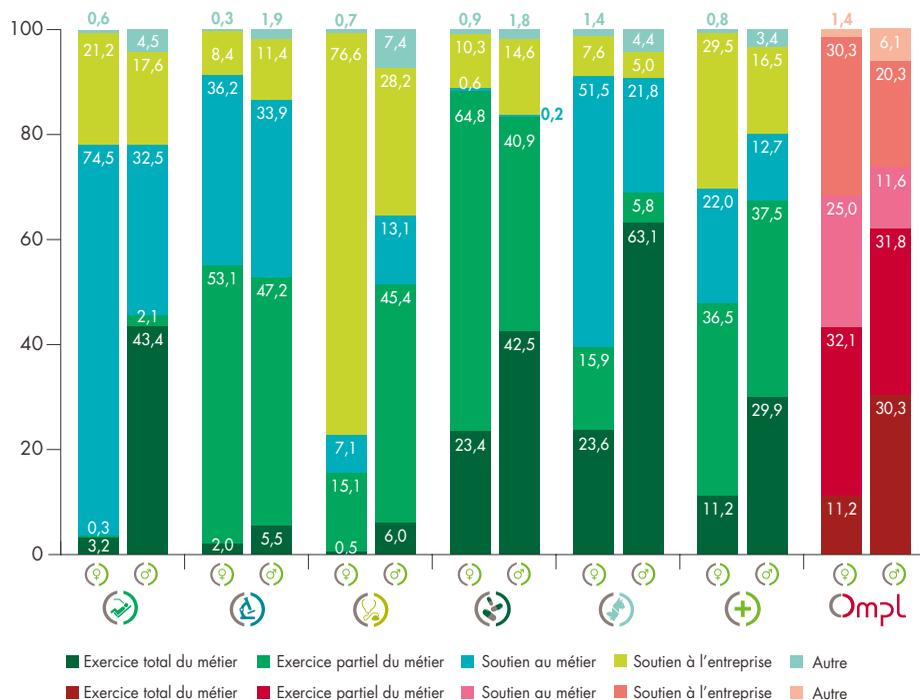


## MÉTIERS GENRÉS

Les emplois du secteur sont en prise directe avec le métier de l'entreprise (exercice total ou partiel du métier par les salariés).

Néanmoins, un effet du genre existe : seules 47,7 % des femmes exercent un emploi de ce type contre 67,4 % des hommes.

## Répartition des salariés par genre et type de métier (%)



Source : Insee, DADS 2018.



**Exercice total du métier :** salariés dont le diplôme permet d'exercer l'ensemble des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (architectes salariés, experts en automobile salariés, médecins salariés, chirurgiens-dentistes salariés, pharmaciens salariés, vétérinaires salariés, huissiers de justice salariés, commissaires-priseurs salariés, mandataires et administrateurs judiciaires salariés, avocats salariés...).

**Exercice partiel du métier :** salariés dont la certification permet d'exercer une partie des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (préparateurs en pharmacie, juristes, techniciens de laboratoire, dessinateurs en bâtiments...).

**Soutien au métier :** salariés réalisant des tâches en soutien de l'activité libérale (assistantes dentaires, auxiliaires vétérinaires, assistantes juridiques, secrétaires, ouvriers qualifiés...).

**Soutien à l'entreprise :** salariés réalisant des tâches en soutien à l'activité de l'entreprise (comptables, standardistes, employés administratifs, chargés des ressources humaines...).

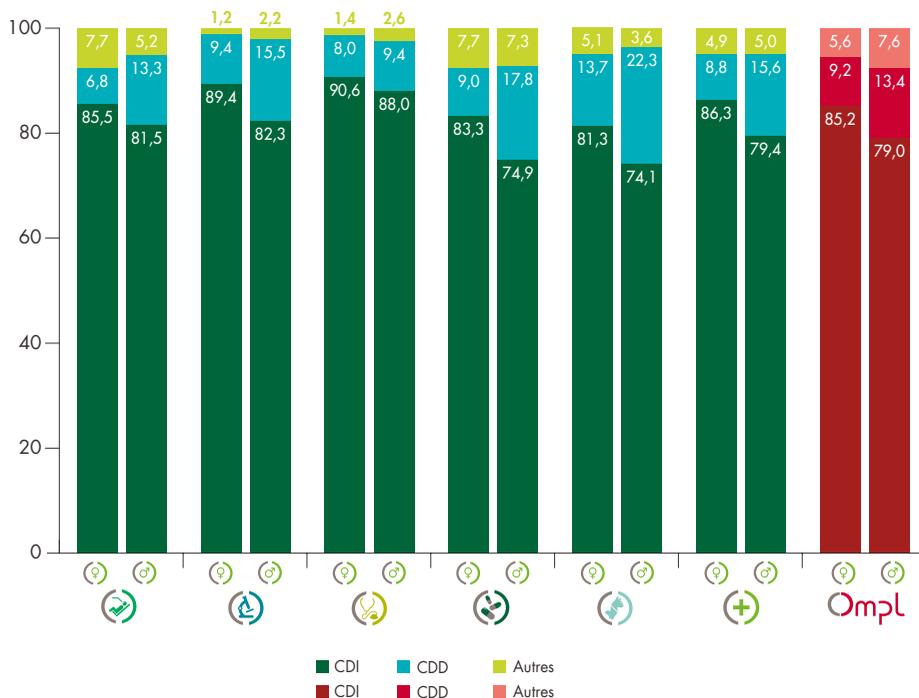


### PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminée sont très largement majoritaires dans le secteur.

Les hommes bénéficient moins souvent que les femmes de ce type de contrat (- 6,9 points).

### Répartition des genres en fonction du type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2018.



### PROPORTIONNELLEMENT PLUS D'HOMMES EN CDI

Au niveau du secteur, par rapport à 2016, la part de salariés en CDI tend à reculer chez les femmes comme chez les hommes. Le taux de CDD tend à augmenter pour les deux genres.

### Évolution de la répartition des salariés par genre et type de contrat de travail 2016-2018 en points

	+	♀	♂	Ompl	♀	♂
CDI		↓ - 0,1	↑ + 0,4		↓ - 0,4	↓ - 0,3
CDD		↓ - 0,1	↓ - 0,1		↑ + 0,2	↑ + 0,4
Apprentis		↑ + 0,2	↔ 0,0		↑ + 0,1	↓ - 0,1
Autres		↔ 0,0	↓ - 0,3		↑ + 0,1	↑ + 0,1

Source : Insee, DADS 2016-2018.



### QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

Le taux de féminisation du secteur varie sensiblement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour les Pays de la Loire (91,9 %) et atteint un minimum pour l'Île-de-France (86,1 %).

### Taux de féminisation par région (%)

Régions							Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	96,0	89,7	92,0	89,0	90,2	91,1	82,9
Bourgogne-Franche-Comté	95,6	89,4	92,1	88,3	89,7	90,5	85,7
Bretagne	95,2	87,4	92,3	88,5	88,8	90,3	82,8
Centre-Val de Loire	96,0	87,7	92,9	87,9	91,2	90,4	84,8
Corse	96,3	82,1	90,6	86,7	88,9	88,1	81,2
DOM	96,1	83,9	91,2	81,7	87,1	86,6	81,9
Grand Est	94,2	88,1	93,6	87,7	90,7	90,5	85,1
Hauts-de-France	94,3	85,5	88,6	86,6	88,9	88,0	82,3
Île-de-France	89,8	85,8	88,7	82,2	89,1	86,1	76,7
Normandie	95,5	89,5	92,4	87,9	89,2	90,2	84,4
Nouvelle-Aquitaine	97,0	87,9	92,8	87,9	91,0	90,5	83,8
Occitanie	96,0	85,5	91,5	87,0	88,8	89,3	83,7
Pays de la Loire	96,8	90,3	94,8	89,1	89,7	91,9	83,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	93,4	84,8	92,0	86,3	90,7	88,9	83,8
Ensemble	94,1	87,1	91,5	86,6	89,8	89,3	82,2

Source : Insee, DADS 2018.